



Les règles de vie du PÉdibus

Pour une mobilité
d'avenir



Conducteurs / Conductrices

Nous nous engageons à :

- 1 Répondre à la confiance des parents qui nous confient leurs enfants sur la ligne du Pédibus. Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants.
:
- 2 Recevoir les enfants avec bienveillance et créer un climat de sécurité.
:
- 3 Prévenir un(e) remplaçant(e) en cas d'imprévu.
:
- 4 Respecter les horaires du Pédibus et le code de la route.

Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accidents), les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au Pédibus comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.

Signature _____